



*Interfaith Committee on Chaplaincy in collaboration with the Correctional Service of Canada
Le Comité interconfessionnel de l'Aumônerie en collaboration avec
le Service correctionnel du Canada*

M^{me} Elizabeth Martin, secrétaire de direction, CI
a/s Aumônerie, 340, avenue Laurier Ouest, Ottawa (Ontario) K1A 0P9
Courriel : landrymi@csc-scc.gc.ca

13 juin, 2005

Madame, Monsieur,

Nous vous remercions de votre déclaration d'intérêt au sujet de la prestation à contrat de services d'aumônerie pour le Service correctionnel du Canada (SCC) au nom de l'autorité ecclésiastique dont vous relevez. Aux termes du [Protocole d'entente](#) signé entre le Comité interconfessionnel de l'Aumônerie (CI) et le Service correctionnel du Canada (SCC) en avril 2000, le SCC fournit des services d'aumônerie en signant un contrat avec le groupe confessionnel qui représente la personne agissant en son nom. Nous vous encourageons à vous familiariser avec le [Protocole d'entente](#), [l'énoncé de travail](#) de même que [l'énoncé de qualités](#) pour le poste d'aumônier [catholique](#) ou [protestant](#), selon votre religion. Le Protocole donne un aperçu du cadre de travail conformément auquel les Services d'aumônerie sont assurés dans les établissements du Service correctionnel du Canada. L'énoncé de travail donne une description détaillée des tâches effectuées au nom de l'autorité ecclésiastique.

Nous vous invitons à discuter avec votre groupe confessionnel, au nom duquel vous fournirez des services d'aumônerie.

L'Aumônerie du SCC coordonne le processus d'évaluation finale. Des représentants du Comité interconfessionnel examinent d'abord les déclarations d'intérêt et font des recommandations à l'Aumônerie du SCC. L'Aumônerie s'occupe ensuite des dernières étapes du processus. Elle rembourse votre groupe confessionnel – communauté religieuse, diocèse ou presbytère local – les frais de déplacement engagés pour prendre part à une entrevue, dans l'éventualité où vous seriez invité(e) à une telle entrevue en son nom. Une fois qu'une offre de service est acceptée, le SCC établit un contrat avec la personne choisie pour représenter le groupe confessionnel. La personne peut commencer à fournir des services d'aumônerie à une date acceptable pour les deux parties.

Vous trouverez ci-joint une lettre d'introduction et une attestation à remettre au responsable compétent de votre groupe confessionnel. Nous demandons également à votre autorité ecclésiastique/diocèse local de nous faire parvenir une lettre à en-tête officiel indiquant clairement son intention de vous proposer comme représentant pour remplir les exigences du contrat de services d'aumônerie. Nous lui demandons également de remplir l'attestation jointe au sujet du processus d'adjudication de contrat. Nous devons recevoir la lettre à en-tête officiel et l'attestation ainsi que les autres documents requis – dont des lettres de recommandation (comme il est indiqué dans la première pièce jointe) – pour pouvoir procéder à l'évaluation. Vous trouverez ci-joint une lettre à l'intention de vos répondants leur indiquant la nature des lettres de recommandation demandées. Vous trouverez également une liste détaillée des renseignements demandés par le Comité interconfessionnel. Ces renseignements doivent être soumis avec votre déclaration d'intérêt.

Vous pouvez obtenir plus de précisions auprès de la Direction générale de l'aumônerie en appelant à frais virés au numéro (613) 995-8366, en consultant notre site Web http://www.csc-scc.gc.ca/text/prgrm/chap_f.shtml ., ou en nous envoyant un courriel à l'adresse landrymi@csc-scc.gc.ca . Nous attendons avec impatience une déclaration d'intérêt en votre faveur.

Elizabeth Martin
(Michelle Landry de la part de)

La secrétaire de direction du CI



Interfaith Committee on Chaplaincy in collaboration with the Correctional Service of Canada
Le Comité interconfessionnel de l'Aumônerie en collaboration avec
le Service correctionnel du Canada

M^{me} Elizabeth Martin, secrétaire de direction, CI
a/s Aumônerie, 340, avenue Laurier Ouest, Ottawa (Ontario) K1A 0P9
Courriel : landrymi@csc-scc.gc.ca

13 juin, 2005

À L'INTENTION DU GROUPE CONFESSIIONNEL
De

Aux termes du *Protocole d'entente entre le Service correctionnel du Canada et le Comité interconfessionnel de l'Aumônerie* (2000), les services d'un aumônier à contrat sont fournis dans le cadre d'un contrat passé avec le groupe confessionnel compétent. Une fois par an, le Comité interconfessionnel recommande les niveaux de coûts contractuels, dont on peut obtenir la liste auprès de l'Aumônerie. Un montant supplémentaire est négocié séparément pour les frais de déplacement associés aux responsabilités en établissement ou dans la collectivité de l'aumônier.

Nous comptons sur votre collaboration afin de préparer une lettre à en-tête officiel

1. indiquant que
 - a. le groupe confessionnel affirme que le personnel proposé est convenable et possède les compétences nécessaires pour remplir les fonctions du poste d'aumônier décrites dans **l'Énoncé de travail** (auquel on fait référence dans les **Lignes directrices pour les soumissions**).
 - b. que ce dernier est membre en règle de la confession religieuse et qu'il rencontre l'exigence de l'ordination ou équivalent.
2. Au processus d'adjudication de contrat - veuillez nous indiquer votre volonté de participer à ce processus en remplissant **l'attestation du groupe confessionnel** ci-jointe et en me la retournant. Au processus d'évaluation du Comité interconfessionnel et de la Direction générale de l'aumônerie du SCC - cela suppose que vous êtes disposé à faciliter la participation pleine et entière de votre représentant en lui permettant éventuellement de se déplacer pour une entrevue. Les frais de déplacement que vous aurez engagés pour envoyer votre représentant à une telle entrevue vous seront remboursés par le SCC conformément aux lignes directrices du Conseil du Trésor. Dans l'éventualité où vous seriez invité à envoyer votre représentant à une entrevue, de plus amples renseignements vous seront envoyés.

Pour obtenir plus de précisions, n'hésitez pas à contacter l'Aumônerie en appelant à frais virés au numéro (613) 995-8366. Si vous désirez gagner du temps, vous pouvez nous envoyer la lettre et l'attestation dûment signées par télécopieur au numéro (613) 952-8464. Toutefois, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous faire parvenir par la poste, à l'adresse indiquée ci-dessus, toute la documentation requise (voir la liste ci-jointe) et les originaux dûment signés.

Veuillez agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La secrétaire de direction du CI

(Michelle Landry de la part de)
Elizabeth Martin,

- 1) Information demandée par le Comité interconfessionnel (voir ci-joint)
- 2) [Énoncé de travail](#), exigences requises des représentants ([protestant](#) et [catholique](#))
- 3) Lettre à l'intention des répondants (Voir ci-jointe)
- 4) Information sur le Comité interconfessionnel de l'Aumônerie ([Protocole d'entente](#))

ATTESTATION DU GROUPE CONFESSIIONNEL

À L'INTENTION DU COMITÉ INTERCONFESSIIONNEL

Objet : _____

Comme nous l'avons indiqué dans un document séparé (ci-joint) à en-tête officiel, la personne dont le nom est précité relève bien de notre autorité religieuse et a exprimé la volonté de servir comme aumônier à contrat au Service correctionnel du Canada à titre de représentant de notre groupe confessionnel.

Nous sommes disposés à

- faciliter son transport sur les lieux de l'entrevue (étant entendu que nous serons remboursés conformément aux lignes directrices du Conseil du Trésor).

En outre, dans l'éventualité où «prénom» «NAME» serait choisi(e) pour nous représenter comme aumônier, nous sommes prêts à :

- soit conclure un contrat avec le Service correctionnel du Canada aux fins de ce ministère, SOIT
- faciliter le processus d'adjudication de contrat en collaborant avec le responsable compétent qui représente notre groupe confessionnel dans le secteur où se trouve l'aumônerie communautaire ou l'établissement correctionnel visé.

(signature)

(date)

**Nom (en caractères
d'imprimerie s.v.p.)**

Titre

**Nom au complet du
groupe confessionnel**

Adresse

Téléphone

() _____ poste

Courriel

Télécopieur

Date



*Interfaith Committee on Chaplaincy in collaboration with the Correctional Service of Canada
Le Comité interconfessionnel de l'Aumônerie en collaboration avec
le Service correctionnel du Canada*

M^{me} Elizabeth Martin, secrétaire de direction, CI
a/s Aumônerie, 340, avenue Laurier Ouest, Ottawa (Ontario) K1A 0P9
Courriel : landrymi@csc-scc.gc.ca

LETTRE À L'INTENTION DES RÉPONDANTS

13 juin, 2005

Madame, Monsieur,

Objet : -----

Comme vous le savez, la personne dont le nom est précité s'est dite prête à fournir des services d'aumônerie à contrat au Service correctionnel du Canada et a donné votre nom en référence.

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous exposer, sous pli confidentiel, les circonstances dans lesquelles vous avez appris à connaître cette personne, ainsi que votre jugement motivé relativement à ses antécédents et à la mesure dans laquelle elle convient pour ce ministère en décrivant l'efficacité avérée de la personne dans l'exécution du ministère pastoral carcéral, celle-ci se mesurant par rapport à l'énoncé de travail (ci-joint) de l'aumônier.

. Vous trouverez ci-joint la liste des exigences prescrites par la tradition religieuse ainsi que l'énoncé de travail. Veuillez faire parvenir votre lettre confidentielle directement à l'autorité ecclésiastique du candidat précité, ou à son agent désigné, à l'adresse suivante (à être rempli par le candidat) :

Nous vous remercions de votre assistance dans cette affaire qui nous tient à cœur.

La secrétaire de direction du CI

(Michelle Landry de la part de)

Elizabeth Martin

p.j. : Résumé des exigences requises du représentant occupant le poste d'aumônier à contrat
[protestant](#) ou [catholique](#).
[Énoncé de travail](#)

RENSEIGNEMENTS DEMANDÉS PAR LE COMITÉ INTERCONFESSIONNEL

Les autorités religieuses doivent s'assurer que les renseignements suivants sont compris dans la déclaration d'intérêt envoyée au Comité interconfessionnel à/s de l'Aumônerie du SCC.

Nom, adresse complète, numéros de téléphone et de télécopieur, courrier électronique.

Renseignements biographiques pertinents.

Statut ecclésiastique actuel (y compris le nom, le titre et l'adresse de l'autorité religieuse canadienne dont le candidat relève présentement). Pour les personnes laïques vous devez soumettre le nom et l'adresse de leur pasteur et leur demander une lettre de recommandation.

Date de l'ordination et autres renseignements pertinents, s'il y a lieu.

Régions de travail préférées :

Atlantique Québec Ontario Prairies Pacifique

Langues parlées : français anglais, autre

Énoncé des motivations

Fournissez un document (rédigé par la personne proposée elle-même) décrivant comment cette personne perçoit son appel au ministère dans le milieu correctionnel. Ce document doit souligner tout don ou talent pertinent (pastorale, prédication, enseignement, organisation, etc.).

Formation ou expérience de travail pertinente

Exemples

Association canadienne pour l'éducation pastorale ou formation équivalente.

Expérience dans d'autres genres de services d'aumônerie.

Cours sur les services pastoraux.

Antécédents professionnels

Énumérez les cinq derniers employeurs du candidat en commençant par le plus récent. Précisez les dates, les lieux, les fonctions et les responsabilités, ainsi que les raisons ayant motivé les départs.

Études postsecondaires et théologiques

Énumérez les collèges, universités et séminaires fréquentés, de même que les diplômes obtenus.

Mentionnez les distinctions obtenues.

Indiquez toute autre forme de perfectionnement professionnel continu.

Passe-temps

Activités parapastorales (p. ex. lecture, sports, loisirs, activités communautaires).

Pièces jointes requises

Veillez vous assurer que les documents suivants sont également fournis :

1. Certificat d'ordination, s'il y a lieu.
2. Relevés de notes (copies acceptées).
3. Lettre à en-tête officiel de l'autorité ecclésiastique.
4. Attestation produite par l'autorité ecclésiastique concernant le processus contractuel.
5. Trois lettres de référence décrivant l'efficacité avérée de la personne dans l'exécution du ministère pastoral, celle-ci se mesurant par rapport à l'énoncé de travail de l'aumônier.
(L'une de ces lettres doit provenir du groupe confessionnel indiqué ci-dessus au point 1.)